

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937.

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc.Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

| | | |
|----------------------|-------------------------------------|------------|
| ABONNEMENT ANNUEL | France et Colonies Françaises | 500 francs |
| C. C. P. Lyon 101-98 | Etranger | 600 — |

PARTIE ADMINISTRATIVE

AVIS DU TRESORIER

Pour assurer la régularité et la valeur de votre bulletin, il est indispensable que les cotisations nous parviennent au début de l'année. Prière à tous nos lecteurs d'adresser leur souscription dès réception de ce bulletin au C.C.P. Lyon 101-98.

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 9 Février, à 20 h. 15

Admission de :

Société Entomologique du Nord de la France, 23, rue Gosselet, Lille (Nord).
— Louis KELLER, 15, avenue Félix-Faure, Lyon, parrains MM. Gianquinto et Coquillat. — M. Gilbert MATHÉLY, 5, rue Montcharmont, Lyon, parrains MM. Pouchet et Lacombe. — Mlle Danièle RAJOU, chez Mme Gilibert, 45, avenue Gambetta, Valence (Drôme), parrains MM. Reveillet et Blanc. — M. l'Inspecteur Général des Services Agricoles, Tananarive (Madagascar). — M. René BACHELET, rue du 11-Novembre, Ceyrat (Puy-de-Dôme), parrains MM. Anglard et Terreaux.
— M. André BUISSON, 38, rue Julien-Vacher, Roanne (Loire), parrains MM. Clair et Picaud. — M. Jean-Louis PORTE, 33, rue de Clermont, Roanne (Loire), parrains MM. Marchand et Popier. — M. Michel TRITTEN, 19, rue Marengo, Roanne (Loire), parrains MM. Marchand et Larue.

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Samedi 13 Février, à 15 heures

J. BECHYNÉ : Note sur les Galérucoïdes de Madagascar (Col. Phytophaga).
Présentation d'insectes. — Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE : Samedi 13 Février, à 17 heures

M. BREISTROFFER : Supplément au Catalogue des plantes vasculaires de l'Ardèche (2^{me} partie).

H. ROSSAT : Note sur les Characées et quelques angiospermes de la région lyonnaise.

Présentation de plantes. — Questions diverses.

FAUNE CAVERNICOLE DU VERCORS

I. STATIONS PROSPECTÉES PENDANT LA CAMPAGNE 1953

par R. GINET et L.-C. GENEST.

Au cours du mois d'août 1953, nous avons visité avec notre collègue J. DAVID un certain nombre de grottes appartenant au massif du Vercors, dans le but de récolter et d'étudier les représentants de leur faune.

Dans cette première note, nous nous proposons d'exposer pour les 21 cavités prospectées, les données d'ordres géographique et topographique, ainsi que les observations générales concernant les conditions écologiques offertes par ces grottes.

L'étude des animaux récoltés n'étant pas encore achevée, nous donnerons ici seulement un tableau de répartition des groupes zoologiques observés et de brèves indications sur quelques-uns des Invertébrés capturés.



Le massif du Vercors est le plus méridional des chaînons subalpins du Nord¹. C'est une unité géographique et géologique bien délimitée ; sa frontière septentrionale passe par la cluse de l'Isère entre Voreppe et Grenoble ; à l'Est, ses hautes falaises surplombent les vallées du Drac, de la Gresse et de la Donnière, et se poursuivent jusqu'au col de la Croix-Haute ; au Sud, le Vercors est limité par une crête qui s'allonge entre le col précédemment cité et Crest, crête entaillée par les affluents de la rive droite de la Drôme (cirques d'Archianne, de Romeyère, de St-Julien-en-Quint ; vallée de la Gervanne) ; à l'Ouest enfin, la bordure qui domine la vallée de la basse-Isère et la plaine de Valence a été démantelée par l'érosion et donne passage à presque tous les cours d'eau qui drainent l'intérieur du massif (Lyonne, Vernaison, Bourne, Drévenné, etc...).

Certains auteurs fragmentent ce massif en plusieurs régions distinctes, réservant l'appellation de « Vercors » environ au quart Sud-Est de l'ensemble que nous venons de délimiter. Nous verrons qu'il est possible et nécessaire de faire de telles divisions, mais nous préférons réunir ces divisions régionales dans la dénomination unique de *Vercors*, consacrée par l'usage, et correspondant à la réalité de l'unité géographique et géographique (au même titre que le massif de la Grande-Chartreuse, par exemple).

Ainsi défini, le Vercors est le plus grand (950 km²), le plus large (40 km d'E. en O. dans sa partie méridionale), et le plus allongé (60 km du N. au S.) des chaînons subalpins.

Constitué en majeure partie de terrains calcaires, le Vercors se prêtait bien à l'action des eaux d'infiltration ; en fait, les ressources spéléologiques y sont importantes, et c'est dans le Vercors que l'on trouve les grottes parmi les plus grandes des Alpes.

1. Nous nous sommes inspirés des ouvrages de BLACHE (1944) et de BLANCHARD (1931) pour résumer les notions géographiques contenues dans ce travail.

I. Stations prospectées

De nombreux chercheurs ont participé et participent encore à la connaissance des cavités vertacomacoriennes. Dans l'énumération de nos visites, nous donnerons une bibliographie aussi complète que possible ; les descriptions topographiques seront donc inutiles, sauf pour quelques cavités qui n'ont fait l'objet d'aucune publication de ce genre. Pour éliminer toute ambiguïté toponymique, nous situerons chaque entrée selon ses coordonnées Lambert sur la carte du Service Géographique au 1/50.000 en hachures¹. On trouvera leur emplacement approximatif sur la carte représentée par la figure. Les moyens d'accès étant suffisamment décrits pour la plupart de ces grottes dans les guides touristiques de la région (guide Bleu, guide Pol, guide du Vercors), nous n'insisterons que pour certaines d'entre elles, difficiles à repérer.

Les grottes étudiées au cours de notre campagne 1953 appartiennent à plusieurs subdivisions géographiques du Vercors. BLACHE (loc. cit.), se basant, entre autres, sur des arguments « de climat, de végétation, d'hydrologie », divise l'ensemble du massif en trois régions. Considérant l'importance éventuelle de ces facteurs sur l'écologie de la faune souterraine (GRASSÉ, 1937, p. 388 ; TROMBE, 1952, pp. 344-5 ; GINET, 1951, p. 445), nous classerons les cavités visitées dans ces subdivisions. On retrouvera à peu près cette classification dans le travail de BOURGIN (1933).

A. Vercors occidental (BLACHE, 1944, pp. 295 ss.).

PLATEAU DE PRESLES :

C'est l'extrémité septentrionale du Royans, région qui occupe la façade occidentale du Vercors et que l'on peut limiter au Nord vers St-Gervais, au Sud vers Bouvante. [JEANNEL (1948, p. 75) a donné du Royans une limite trop éloignée vers le Nord et pas assez poussée vers le Sud]. Le plateau de Presles est une vaste plateforme triangulaire, délimitée au Sud par la vallée de la Bourne en amont de Pont-en-Royans, à l'Ouest par la vallée de l'Isère en aval de Voreppe, à l'Est par la dépression de Rencurel.

a) surface du plateau :

— Grotte de Pré-l'Etang :

CL 1 : 843,0 × 314,5 (entrée mentionnée) ; entrée : alt. 1274 m., orient. N. E.

DECOMBAZ, 1899, pp. 32-34 (plan-coupe) ;

CHANTRE, 1901, p. 95 ;

JEANNEL, 1950, p. 45 ; 1952, p. 46.

Grande grotte peu calcifiée, au sol de terre argileuse rouge très épaisse, parsemée de blocs et renfermant de très nombreux ossements d'*Ursus speleus* ; il n'y a pas de collections d'eau ; l'atmosphère est calme, moyennement humide ; sa température le 25 août 1953 était : 6°1.

b) façade méridionale, sur la vallée de la Bourne :

— Grotte de Pré-Martin (Biospeologica 441) :

CL 1 : 838,4 × 311,9 ; entrée : alt. 230 m, orient. SSE.

1. CL 1 : coordonnées Lambert sur la feuille VIZILLE N.-O.

CL 2 : coordonnées Lambert sur la feuille VIZILLE S.-O.

DECOMBAZ, 1899, pp. 18-20 (plan) ; 1902, p. 4 ;
JEANNEL, 1912, p. 622 ; 1914, p. 418.

Cette résurgence temporaire d'eaux provenant du plateau de Presles est très concrétionnée (gours) ; son sol n'a que peu de dépôts argileux ; les parois de cette grotte sont lavées par les eaux de crue ; on remarque un peu de guano épars. 19 août 1953 : quelques nappes d'eau très claire sur calcite propre ; temp. de l'eau : 11°5 à 11°7, de l'air : 11°9.

— *Grotte Chevaline*, à Choranche (Isère) :

CL 1 : 841,2 × 312,4 ; entrée : alt. 630 m env., orient. S.

DECOMBAZ, 1898, pp. 47-49 (plan) ;

BOURGIN, 1950, pp. 22-24 (coupe schématique).

Le 21 août 1953, nous avons visité les 220 m de la partie décrite par DECOMBAZ de cette résurgence temporaire, jusqu'à une vaste nappe d'eau au delà de laquelle BOURGIN a découvert 500 m de galeries et d'immenses salles. La galerie, facile, a un sol d'éboulis terreux parsemé de gros blocs ; vers le fond, nappes d'argile très épaisse. La grotte est parcourue par un léger courant d'air (temp. : 8°8) ; quelques petites flaques d'eau claire, très calme, sur fond argileux, occupent la galerie avant la nappe terminale (temp. eau : 8°8).

— *Grotte de Gournier*, à Choranche ; (Biospeologica 310) :

CL 1 : 840,5 × 313,1 ; entrée : alt. 310 m, orient. S.

DECOMBAZ, 1898, pp. 44-45 (plan de la première salle) ;

JEANNEL, 1912, p. 618 ;

MARTEL, 1933, p. 163 ;

BOURGIN, 1950, pp. 17-22 (coupe schématique de l'ensemble des galeries).

Le 21 août, nous n'avons prospecté que la partie décrite par DECOMBAZ ; elle consiste en une vaste salle occupée par un grand lac qui se déverse au dehors par un court torrent. Une petite galerie sèche (avec guano, débris de bois pourri) débouche dans la paroi du porche. Le lac atteint 6 m de profondeur ; les rives tombent verticalement dans l'eau calme, très claire, de couleur verte, sur fond d'éboulis grossier avec quelques plages de sédiment sableux. Temp. eau : 8°4.

— *Grotte de Coufin*, à Choranche (Biospeologica 311) :

CL 1 : 840,8 × 313,1 ; entrée : alt. 590 m, orient. SW.

DECOMBAZ, 1899, pp. 4-7 (plan) ;

JEANNEL, 1912, p. 619 ;

GUÉRIN, 1937, p. 73 ;

BOURGIN, 1942, p. 36 ; 1950, pp. 24-25 (coupe schématique).

Cette vaste caverne très concrétionnée est pourvue d'un lac, d'eau courante, et de quelques nappes stagnantes ; on remarque la présence de très épais dépôts de sédiment argilo-sableux. Les parois sont lavées par les eaux de crue ; atmosphère calme. Le 21 août 1953, la température de l'eau était de 8°5.

— *Grotte de Balme-Etrange*, à Choranche.

CL 1 : 841,0 × 312,8 ; entrée : alt. 655 m, orient. W.

DECOMBAZ, 1898, pp. 46-47 (pan) ; 1902, p. 5 ;

BOURGIN, 1950, p. 16.

Cette petite grotte très concrétionnée possède un sol de terre battue ou de roche nue, avec quelques cailloux ; lors de notre visite (21 août 1953), il n'y avait qu'un seul gour plein, minuscule, vers le fond de la cavité ; l'atmosphère était calme, moyennement humide (toutefois le porche était sec), et les suintements rares ; temp. air : 9°6.

B. Vercors septentrional (BLACHE, 1944, pp. 266 ss).

PLATEAU DE MEAUDRE-AUTRANS :

Limité, à l'Est, par l'anticlinal de Croix-Perrin - Sornin sur la haute-Bourne, et au Sud par la cluse de la Bourne en aval de Villars-de-Lans, ce plateau retombe par de hautes falaises sur la dépression de Rencurel (BLACHE, loc. cit., pl. XXXIII et XXXIV).

a) bordure orientale du plateau :

— *Grotte du Pont-des-Aniers* :

CL 1 : 852,9 × 315,4 ; entrée : alt. 1050 m, orient. WSW.

Cette résurgence temporaire, située à 10 mn environ de la route Sassenage-Villars, à l'extrémité d'un ruisseau intermittent affluent de la Bourne (rive droite), s'ouvre par un grand porche crevé par une cheminée latérale ; cette entrée donne accès à une petite galerie non concrétionnée, lavée par les eaux de crue, terminée au bout d'une cinquantaine de mètres par une voûte mouillante ; quelques nappes d'eau calme persistent sur le sol, où l'on remarque également quelques dépôts d'argile sableuse parmi les cailloux. Le 25 août 1953, la température de l'eau était : 8°1, celle de l'air (calme) : 9°4.

— *Grotte de Croix-Perrin* :

CL 1 : 854,6 × 319,0 ; entrée : alt. 1100 m., orient. E.

JEANNEL, 1950, p. 44 ; 1952, p. 47.

Cette grotte, récemment découverte, s'ouvre dans une carrière au bord de la route de Jaume à Méaudre, 1 km environ après Jaume. Une courte galerie peu facile à parcourir débouche sur un plancher d'éboulis à mi-hauteur d'un puits. Au delà, un laminoir en montée permet d'accéder au sommet d'une large diaclase, profonde de 28 m, où nous n'avons pu descendre faute de matériel.

Le concrétionnement est assez abondant ; nous n'avons vu dans la partie visitée qu'une seule flaque d'eau, minuscule, dans un diverticule de la galerie d'entrée. Le 26 août 1953, il n'y avait pas de courant d'air dans la grotte et l'atmosphère était saturée de vapeur d'eau ; temp. de l'air : 8°2, de l'eau : 7°5.

Il importe de signaler que des pièges en verre déposés dans la grande salle (puits) ont été retrouvés quelques jours plus tard détruits par des visiteurs ignorants ou peu scrupuleux.

b) cluse de la Bourne en aval de Villars-de-Lans :

— *Grotte de la Goule Noire* :

CL 1 : 848,2 × 313,1 ; entrée : alt. 675 m, orient. SSW.

MELLIER, 1898, pp. 115-122 ;

DECOMBAZ, 1899, pp. 14-15 (plan-coupe) ; 1902, p. 6 ;

MARTEL, 1933, p. 164 ;

BOURGIN, 1942, p. 43 ;

GIGNOUX, 1944, p. 348.

Cette forte résurgence pérenne est constituée par une vaste salle abritant deux grands bassins profonds de 4 à 5 m, alimentés par un siphon impénétrable, et reliés par un court ruisseau. Le sol et le fond des nappes sont formés par de l'éboulis, avec quelques plages de sable grossier. Le jour pénètre jusqu'au fond de la cavité. Visitez les 20-21-22

août 1953 ; temp. de l'eau : 8°0 ; niveau ayant varié sur une vingtaine de centimètres environ ; eau assez trouble en épaisseur, couleur vert foncé.

(à suivre).

OBSERVATIONS SUR LA BIOLOGIE ET L'HÔTE DE *L'AURIGENA UNICOLOR* OL. EN FRANCE (Col., Bupr.)

par Léon SCHAEFER.

Depuis la publication de ma Faune des Buprestides de France (1949), aucune localité française nouvelle n'a été découverte ; *L'Aurigena unicolor* est toujours fort rare et localisé : quatre stations au total dans trois départements. Les Pyrénées-Orientales demeurent le seul comptant plusieurs captures en des points différents, notamment à Banyuls-sur-Mer, où eurent lieu également les plus récentes. Par suite de cette rareté, les indications écologiques et biologiques sont très sommaires, et l'essence-hôte n'a pu être découverte. Parmi ces indications, celle de G. MINGAUD, qui prit 3 ou 4 individus à St-Gilles sur des Bruyères, est surtout à retenir. En effet, comme l'insecte vit en Algérie, entre autres végétaux, dans la Bruyère arborescente (qui y est très répandue), selon les observations précises de P. DE PEYERIMHOFF (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1926, p. 337), on peut présumer qu'il évolue aussi dans cette plante en France, et en particulier dans les Pyrénées-Orientales où elle est, de même, largement répartie. J'ai formulé cette hypothèse en 1949 (p. 143).

Ce n'est qu'en juin dernier, durant un séjour au Laboratoire Arago, à Banyuls-sur-Mer¹, localité en définitive la plus riche en *Aurigena*², que je pus consacrer plusieurs jours à l'étude de cette question.

Comme le spécimen de Banyuls que j'avais vu en 1945 dans la collection du Laboratoire Arago, portait l'étiquette « cortal Pouade », je décidai de prospecter tout d'abord cette zone où se situe la grotte, bien connue, de ce nom. Les Bruyères, *Erica arborea* L. y constituent des maquis en mélange avec Calycotomes, Romarins, *Cistus monspeliensis*, *Lavandula stoechas*, *Pistacia lentiscus* (peu abondant), ainsi que Chênes verts et Chênes-lièges, isolés ou en bosquets.

Le premier jour, m'attachant tout spécialement à *Erica arborea*, j'eus la chance de découvrir un lot de souches arrachées au cours d'un défrichage. Les fendait au piochon, je mis aussitôt à jour des galeries larges et aplaties, creusées dans le cœur ou vers le bas des tiges et remplies de vermoulure compacte, c'est-à-dire des galeries de Buprestide parfaitement typiques. Ce Buprestide ne pouvait évidemment être que *L'Aurigena*, la seule espèce de grande taille connue vivant dans la Bruyère. Au surplus, je remarquai au collet d'une souche un trou de sortie ovale, lequel correspondait bien à la section d'un *Aurigena*. Et le propriétaire me confirma que, lors de l'arrachage pendant l'hiver 1952-1953, il avait observé à plusieurs reprises des larves, assez longues,

1. Je tiens à remercier encore ici M. le Professeur PETIT qui a grandement facilité mes recherches entomologiques.

2. En 1951 l'insecte y aurait été repris.